

COMMUNIQUE DE PRESSE

Noter des professeurs ou des médecins sur Internet : un sujet qui fait débat mais qui permet d'obtenir une information plus complète pour faire son choix, selon 43% des Français.

PARIS – le 31 Mars 2008 – *pour diffusion immédiate*

Cela n'est pas nouveau : Internet permet aux consommateurs de prendre le contrôle de leur consommation, il leur donne accès plus facilement aux informations en imposant une certaine forme de transparence, leur donne le pouvoir d'agir sur cette information en devenant eux-mêmes des contributeurs, et leur permet enfin une diffusion accélérée de cette information.

La possibilité de donner une note, jusqu'ici plutôt réservée à des **produits** ou à des **entreprises** via des sites de consommateurs ou comparateurs, est désormais **ouverte aux professionnels en tant qu'individus**. Récemment, le site « note2be.com » a lancé la polémique en offrant aux internautes la **possibilité de donner une note aux professeurs d'école et d'universités**, et a également ouvert la voie à la **notation des médecins et professionnels de la santé**. Bien qu'il n'ait fait à ce jour l'objet d'aucune interdiction administrative ou judiciaire, le site « note2bib.com » a décidé de fermer au mois de mars 2008. Le site « note2be.com » a quant à lui fait l'objet d'une décision du Tribunal de Grande Instance de Paris et a du fermer début mars.

Harris Interactive a voulu connaître **l'intérêt, la perception et les attentes des Français vis-à-vis du principe de notation des professeurs ou des médecins sur Internet**. Harris Interactive a ainsi interrogé 1000 personnes représentatives de la population française âgées de 15 ans et plus, entre le 12 mars et le 19 mars 2008.

Les principaux enseignements de cette étude sont les suivants :

- 20% des Français sont intéressés par un site web permettant d'évaluer un professeur d'école ou d'université. Cet intérêt, quoique limité, est bien sûr renforcé chez les 15-34 ans (28%) tandis que les 50 ans et plus ne sont intéressés qu'à 12%.
- L'intérêt est plus marqué lorsqu'il s'agit d'évaluer des médecins ou des professionnels de la santé avec 37% de Français intéressés par ce type de site. Cet intérêt est renforcé chez les femmes (femmes : 47% versus hommes : 32%) et en Région Parisienne (Paris/RP : 46% versus Province : 35%).
- Les raisons qui pourraient amener à utiliser ce type de sites sont avant tout : pour s'informer avant de choisir un médecin ou professionnel de la santé (40%) ; pour prendre connaissance des notes d'un médecin ou professionnel de la santé (31%) et déposer soi-même une note (17%). La simple curiosité est également citée comme une des raisons majeures (32%).

La perception très segmentée de ces sites traduit la polémique qu'ils soulèvent :

- Les Français s'accordent à dire à la majorité que les notes ou avis doivent provenir de personnes qui acceptent de donner leur identité (66%).
- Mais, près d'un tiers pense qu'il faut au contraire pouvoir rester anonyme pour participer à l'évaluation des professeurs ou des médecins.
- Le sentiment que ce type de site est dangereux car il empiète sur la liberté des individus est partagée par 59% des Français, et 55% pensent qu'on peut noter des sociétés mais pas des individus.
- A l'inverse, pour près de 4 Français sur 10, donner une note à des individus semble tout à fait pertinent : « puisque les sociétés sont notées, pourquoi pas les professionnels » ?
- Au final, 43% des Français s'accordent à dire que ce type de site permet d'obtenir une information plus complète pour faire son choix, et qu'ils sont importants pour permettre à chacun d'exprimer son avis (42%).

Pour conclure, nous avons voulu savoir si des sites similaires pouvaient intéresser les Français :

- 55% des Français seraient intéressés par des sites de notation de garagistes ou des entreprises de services locales
- 52% par des sites de notation d'agences bancaires ou immobilières quartier par quartier
- 39% par des sites de notation des hommes politiques locaux
- 35% par des sites de notation des personnes en charge de la garde d'enfants (nourrices, etc) (renforcé chez les femmes et les 25-35 ans)
- 35% par des sites de notation d'avocats ou de notaires
- Enfin, plus en retrait, 30% par des sites de notation de pharmaciens selon le quartier
- Et 26% par des sites de notation de vétérinaires.

* * * * *

Méthodologie

Ce sondage a été réalisé en ligne par Harris Interactive du 12 au 19 mars 2008, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatives de la population française, âgées de 15 ans et plus. Les répondants ont été sélectionnés au sein de l'access panel d'Harris Interactive et gérés par quotas et redressements sur les critères de sexe, d'âge, région, et de catégorie socioprofessionnelle.

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille de l'échantillon.

A propos d'Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (13^{ème} rang mondial). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact:

Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe
5-7 rue du Sahel – 75012 Paris
Tel: 01 44 87 60 94 – Fax: 01 44 87 60 31
llavernhe@harrisinteractive.fr